|  |
| --- |
| **2024/06** |

**EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| nombre de membres | | | | |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 13 |  | 13 | 9 | 9 |

Séance du 28 mars

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-quatre, le 28 mars

Convocation 22/03/2024

Date d’affichage 22/03/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER - S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE (arrivée à 19h17) – P. LAMY- BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME – H. CAPPELLAZZI

Ont donné pouvoir : W. COLAS à E. TRESCARTES

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI

Secrétaire :S. GREMY

### **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2023**

Après les explications de Mme le Maire et sur proposition d’Evelyne TRESCARTES, Adjointe au Maire, Mme le Maire ne devant pas prendre part au vote quitte la salle et donne la parole à Evelyne TRESCARTES,

le Conseil Municipal accepte le compte administratif de la Commune identique au compte de gestion du percepteur, avec un déficit d'investissement de 209.321,20 € et un excèdent de fonctionnement de 807841.93 €.

Le Conseil Municipal, approuve à l’unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance Le Maire

Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER